



## CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME FLX

### 1. INTRODUCTION

1.1. **Bienvenue.** Bienvenue dans le programme d'adhésion de FLX de Foot Locker (« **FLX** »), un programme de fidélité qui vous permet de recevoir des offres personnalisées, de gagner des points et de les échanger contre des offres, des produits, des services, des événements et bien d'autres avantages (« **Récompenses** »). L'adhésion à FLX est gratuite.

1.2. **Éligibilité.** FLX est actuellement proposé en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume-Uni (les « **Pays participants** »). L'adhésion à FLX est ouverte aux résidents des Pays participants :

- (i) qui ont atteint l'âge de la majorité en vertu de la législation applicable ; et
- (ii) qui ont l'intention d'utiliser le programme FLX à des fins personnelles, familiales ou domestiques, et non pour la revente d'articles Foot Locker ou à d'autres finalités commerciales, et
- (iii) qui possèdent une adresse e-mail et un numéro de téléphone portable valides avec un indicatif européen (y compris le Royaume-Uni).

Si un membre réside dans plusieurs pays, celui de sa première inscription au programme FLX sera considéré comme son pays de résidence. L'adhésion à FLX est personnelle, non transférable et soumise aux présentes Conditions générales. L'adhésion au programme est limitée à une par personne. Les entreprises, groupes, associations ou autres entités qui effectuent des achats à titre commercial ou en gros ne sont pas autorisés à adhérer au programme. L'adhésion à FLX ne peut pas être utilisée à des fins de revente, de profit ou à d'autres finalités commerciales. Les salariés de Foot Locker et de ses filiales ne peuvent pas adhérer à FLX.

1.3. **Conformité de l'adhésion à FLX.** En vous inscrivant à FLX, vous acceptez de respecter les présentes Conditions générales de FLX (les « **Conditions générales** »). Foot Locker se réserve le droit de vous refuser de participer à FLX, y compris le droit de supprimer immédiatement votre compte ou de confisquer l'intégralité de vos points cumulés, à tout moment, sans préavis et à sa seule discrétion, si Foot Locker estime que vous ne répondez pas aux critères d'éligibilité ou si votre participation viole les présentes Conditions générales, les restrictions ou limitations imposées par Foot Locker sur les achats, commandes, réservations ou offres, ou les Conditions générales de toute autre offre ou de tout autre programme proposé par Foot Locker. Vous trouverez plus d'informations sur FLX [ici](#). En cas de conflit entre une question de la FAQ applicable et les présentes Conditions générales, ces dernières prévaudront.

### 2. ADHÉSION

2.1. **Inscription.** Vous pouvez vous inscrire à FLX en ligne ou dans n'importe quel magasin Foot Locker ou Kids Foot Locker situé dans les Pays participants. Lors de votre inscription, un identifiant de membre FLX vous sera attribué. Dans le cas des inscriptions en ligne, vous

serez invité à créer un mot de passe pour votre Compte. En revanche, si vous vous inscrivez en magasin, vous recevrez un e-mail vous invitant à finaliser la configuration de votre Compte en ligne en créant un mot de passe.

- 2.2. **Compte.** Lors de votre inscription, vous devrez créer un compte FLX (votre « **Compte** »). Vous pouvez utiliser votre Compte pour suivre votre participation à FLX et échanger vos points contre des Récompenses. Pour accéder à votre adhésion à FLX et la gérer, vous devez vous connecter à votre Compte. Les membres peuvent cumuler et échanger des points à titre individuel et uniquement pour leur Compte.
- 2.3. **Limitations du Compte.** Le nombre de comptes est limité à un par numéro de téléphone portable et adresse e-mail, et à deux par foyer. Les comptes peuvent être utilisés uniquement par des personnes physiques et non par des entreprises, des groupes ou des organisations. Ils ne peuvent être ni partagés ni transférés. Les comptes sont uniquement destinés à un usage personnel et non commercial. Ils ne peuvent être utilisés pour des achats en gros ou des achats destinés à la revente. En cas de soupçon raisonnable de fraude, de fausse déclaration, d'abus ou de violation des présentes Conditions générales associés à un compte FLX, Foot Locker se réserve le droit de désactiver ou de supprimer immédiatement le Compte en question, et de confisquer tous les points cumulés, sans préavis.
- 2.4. **Sécurité.** Vous êtes responsable du maintien de la sécurité de votre Compte et de toutes les activités effectuées par ce dernier. Si vous pensez que votre Compte a été compromis, vous avez la responsabilité de nous en informer immédiatement en contactant le [Service client](#). En tant que membre du programme d'adhésion FLX, vous êtes tenu de vous assurer que vos informations sont à jour et exactes, en les actualisant si nécessaire dans les paramètres de votre Compte.

### 3. POINTS ET NIVEAUX DE RÉCOMPENSE

- 3.1. **Gagner des points.** Dans le cadre du programme FLX, vous pouvez gagner des points en effectuant des achats en ligne ou en magasin, ou en réalisant d'autres activités communiquées ponctuellement par Foot Locker, selon les modalités décrites. Pour recevoir des points lorsque vous achetez en magasin, vous devez présenter votre identifiant de membre FLX, l'adresse e-mail associée ou votre numéro de téléphone portable. Pour recevoir des points lorsque vous achetez en ligne, vous devez être connecté à votre Compte lors du paiement. Sauf mention contraire dans les présentes Conditions générales ou ailleurs dans le programme FLX, les achats effectués avant l'inscription et les achats de cartes cadeaux ne génèrent pas de points. Veuillez noter que les articles, services et autres avantages contre lesquels vous pouvez échanger des points peuvent changer à tout moment et varier selon le Pays participant. Les avantages proposés aux membres peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis, et varier selon les régions.
- 3.2. **Délai d'utilisation des points.** Les points gagnés peuvent être échangés depuis le tableau de bord de FLX, auquel vous pouvez accéder en vous connectant à votre Compte. Votre Compte sera crédité dans les 3 jours ouvrables suivant le jour où vous avez gagné des points, à savoir le jour où vous avez effectué un achat en magasin ou le jour où votre commande a

été expédiée (en ligne ou en magasin). Vous pouvez vous connecter à votre Compte à tout moment pour consulter votre solde de points.

- 3.3. **Expiration des points.** À compter du 8 juin 2026, chaque point expire à la fin du mois civil, 12 mois après la date à laquelle il a été gagné, à moins qu'il ne soit échangé avant cette date. Par exemple, les points gagnés le 10 septembre 2026 expireront le 30 septembre 2027. Chaque point expire séparément selon la date à laquelle il a été gagné. Effectuer un achat, gagner de nouveaux points ou se connecter à son compte ne prolonge pas la date d'expiration des points déjà acquis. Les points obtenus avant la mise en application de cette politique d'expiration conserveront leur date d'expiration initiale, soit 12 mois après la dernière opération de gain ou d'échange de points. Il convient de noter que de nouvelles opérations ne prolongeront pas la date d'expiration. Lors de l'échange de points, ceux dont la date d'expiration est la plus proche sont utilisés en premier. Connecte-toi à ton compte pour consulter à tout moment ton solde de points et les prochaines dates d'expiration. Foot Locker peut t'avertir si certains points de ton compte arrivent bientôt à expiration.
- 3.4. **Déduction de points.** Les points gagnés lors de l'achat d'un article seront déduits de votre Compte si vous retournez l'article ou annulez la commande correspondante. Si le solde de points sur votre Compte est insuffisant, le retour de l'article ou l'annulation de la commande peut entraîner un solde négatif. Vos achats ultérieurs vous permettront de retrouver un solde positif. Tous les avantages associés à un niveau seront ajustés si le retour d'un article ou l'annulation d'une commande modifie votre éligibilité à un niveau spécifique.
- 3.5. **Conformité des points.** Vous ne pouvez pas tenter de gagner des points d'une manière qui n'est pas expressément autorisée dans les présentes Conditions générales, notamment en utilisant un script, un robot ou d'autres moyens automatisés. Les points que vous gagnez revêtent un caractère promotionnel uniquement. Ils n'ont aucune valeur monétaire et ne constituent en aucun cas votre propriété. Vous ne pouvez pas vendre, troquer ou transférer vos points, ni les cumuler avec ceux d'un autre membre. Une fois que vous avez échangé des points contre une Récompense, l'échange est définitif et ne peut pas être annulé. Vous ne pouvez pas retourner les Récompenses à Foot Locker.
- 3.6. **Niveaux.** Il est possible d'atteindre différents niveaux en atteignant le montant d'achat précisé pour chaque niveau au cours d'une année d'adhésion à FLX. Lorsque vous atteignez le niveau X2, vous le conservez pour le reste de l'année d'adhésion à FLX, l'année d'adhésion à FLX allant du 1er février au 31 janvier. Tous les 1<sup>er</sup> février à minuit (heure d'Europe centrale), votre Compte sera évalué en fonction de vos dépenses de l'année précédente, et le niveau correspondant vous sera attribué. Par exemple, si vous obtenez le statut de niveau X2 à compter du 1er février 2025, vous le conservez jusqu'au 31 janvier 2026 à 23 h 59 (sous réserve d'autres dispositions prévues dans les présentes Conditions générales).  
REMARQUE : les taxes, les achats de cartes-cadeaux et autres frais divers ne sont pas pris en compte dans le montant total des dépenses utilisé pour déterminer le niveau. Les avantages associés à un niveau et la façon dont le niveau est déterminé peuvent changer à tout moment, sous réserve de la législation applicable. Tous les avantages associés à un niveau seront ajustés si le retour d'un article ou l'annulation d'une commande modifie votre éligibilité à un niveau spécifique.

- 3.7. **Limitation des points.** Foot Locker impose une limite de :
- (i) 50 000 points gagnés dans le cadre de transactions, par membre et par mois civil ;
  - (ii) 1 500 points gagnés dans le cadre d'activités d'engagement, par membre et par mois civil.

Foot Locker peut proposer, ponctuellement et à sa seule discrétion, des opportunités promotionnelles donnant droit à des points bonus sur certains achats (susceptibles d'être soumis à des Conditions générales supplémentaires pour les Récompenses). Vous obtiendrez des points bonus uniquement si vous avez finalisé la procédure d'inscription avant le début de l'opération en question.

## 4. RÉCOMPENSES

- 4.1. **Portefeuille.** Les Récompenses sont stockées dans votre Portefeuille virtuel, accessible via le tableau de bord FLX de votre Compte. Votre Portefeuille stocke toutes les Récompenses actives et inutilisées que vous pouvez appliquer à des transactions futures (sous réserve des Conditions générales supplémentaires pour les Récompenses applicables à ces dernières) :
- (i) Lors de vos achats en ligne, vous aurez la possibilité d'appliquer vos Récompenses éligibles à votre commande au moment du paiement ;
  - (ii) Lors des achats en magasin, demandez à un membre de l'équipe d'appliquer vos Récompenses éligibles lors de votre passage en caisse.

- 4.2. **Conditions générales supplémentaires pour les Récompenses.** Les Récompenses peuvent être soumises à des Conditions générales supplémentaires et à des limitations, notamment une limite du nombre de Récompenses particulières qu'un membre peut obtenir ou une limite du temps d'accès à une Récompense donnée. Ces Conditions et limitations supplémentaires seront précisées dans le cadre de la description de la Récompense et sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion de Foot Locker, à tout moment et sans préavis. Sauf mention contraire dans les Conditions générales supplémentaires pour les Récompenses concernant une Récompense donnée, les produits physiques ou les dotations gagnées grâce à des points peuvent être expédiés uniquement à une adresse résidentielle valide dans l'un des Pays participants.

- 4.3. **Événements.** Lorsque vous échangez vos points contre des billets pour un événement, directement auprès de Foot Locker ou d'un partenaire fournisseur (« **Expérience** »), il convient de noter que votre trajet pour vous rendre à l'Expérience, votre participation à l'Expérience et votre trajet retour depuis le lieu de l'Expérience sont régis par les Conditions générales de cette Expérience, et notamment par l'ensemble des Conditions générales imposées par le partenaire fournisseur émettant le billet pour l'Expérience, le cas échéant.

- 4.4. **Retours gratuits.** Les membres bénéficient de retours en ligne gratuits, sous réserve des politiques de retour de Foot Locker. Vous devez être connecté à votre Compte au moment de la commande pour profiter du retour gratuit. Foot Locker se réserve le droit de surveiller les retours d'articles pour détecter d'éventuels abus (par exemple, un nombre excessif de retours ou une suspicion d'activité de revente, etc.) et de prendre toute mesure jugée nécessaire à sa seule discrétion, notamment en limitant les retours ou les échanges gratuits dans tous les cas, et en désactivant ou en supprimant immédiatement les comptes ayant abusé du Programme FLX (notamment en confisquant tous les points accumulés).

- 4.5. **Conformité.** Les comptes des membres qui tentent de contourner ces restrictions par la fraude, la création de comptes supplémentaires ou d'autres moyens feront l'objet d'un examen et d'une suppression (avec confiscation des points cumulés). Les Récompenses sont disponibles uniquement jusqu'à épuisement des stocks ; elles peuvent être limitées en quantité ou être disponibles pendant une durée limitée déterminée par Foot Locker, à sa seule discrétion. Les Récompenses proposées aux membres sont sélectionnées à la discrétion exclusive de Foot Locker. Foot Locker se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, de remplacer une Récompense par un autre article d'une valeur comparable ou supérieure.
- 4.6. **Autres règles.** Foot Locker n'est pas responsable des Récompenses une fois qu'elles ont été expédiées ou envoyées par e-mail, ni des Récompenses retournées à l'expéditeur car non livrables pour quelque raison que ce soit. Les points correspondant à ces Récompenses ne seront pas restitués. Foot Locker ne remplacera pas les récompenses manquantes ou volées.

## 5. FLX CASH

- 5.1. **Présentation du FLX CASH.** Vous pouvez également échanger vos points contre une Récompense appelée « FLX CASH ». Le FLX CASH revêt un caractère promotionnel, n'a pas de cours légal, n'a pas de valeur en espèces, de valeur d'échange ou d'autre valeur, sauf disposition expresse des présentes, et ne peut donner lieu à aucune remise en espèces. Le FLX CASH peut être utilisé uniquement pour régler le sous-total d'une transaction d'achat d'articles. Une limite d'une seule récompense par transaction est appliquée, et les récompenses ne peuvent pas être cumulées.

Les points gagnés peuvent être échangés contre les valeurs fixes de FLX CASH suivantes :

- (i) 25 000 points contre 5 € de FLX CASH
- (ii) 50 000 points contre 10 € de FLX CASH
- (iii) 100 000 points contre 20 € de FLX CASH

- 5.2. **Échange de FLX CASH.** Le FLX CASH doit être échangé avant utilisation : une fois échangé, il sera automatiquement stocké dans votre Portefeuille. Vous devez vous connecter à votre Compte pour utiliser le FLX CASH éligible aux transactions en ligne. Pour les transactions en magasin, vous pouvez demander à un membre de l'équipe, après vérification de votre Compte, de : (a) appliquer une Récompense FLX CASH éligible à la transaction, soit en accédant directement à vos Récompenses lors de la vérification de votre Compte, soit en scannant le code-barres de votre Récompense FLX CASH, ou ; (b) procéder à l'échange de vos points contre des Récompenses FLX CASH éligibles, en accédant à vos Récompenses lors de la vérification de votre Compte. La partie de la transaction qui utilise le FLX CASH ne génère aucun point.
- 5.3. **Expiration du FLX CASH.** Le FLX CASH expire 70 jours après la date d'échange. Si une transaction à laquelle le FLX CASH a été appliqué n'est pas terminée, le FLX CASH restera dans votre Portefeuille. Si vous avez plusieurs Récompenses FLX CASH de la même valeur dans votre Portefeuille, une seule apparaîtra lors du paiement.

- 5.4. **Transactions avec FLX CASH.** Pour les transactions en ligne et en magasin, la Récompense FLX CASH est appliquée au sous-total avant les remises, taxes ou frais applicables. De plus, la valeur du FLX CASH doit être inférieure au sous-total avant l'application d'autres offres promotionnelles, taxes ou frais éligibles. Lors d'une transaction, une (1) seule offre promotionnelle éligible peut être cumulée avec le FLX CASH. Des conditions générales ou des exclusions supplémentaires peuvent s'appliquer.
- 5.5. **Retours et remboursements avec FLX CASH.** Si vous avez droit à un remboursement, le FLX CASH sera restitué sous forme de points sur le Compte où la Récompense FLX CASH a été appliquée. Ce nombre de points correspondra au montant de FLX CASH remboursé. Si vous souhaitez effectuer un retour total ou partiel pour un achat réglé avec du FLX Cash, le Compte à partir duquel la Récompense FLX Cash a été utilisée sera crédité du nombre de points correspondant au montant au prorata de FLX Cash appliqué à l'article ou aux articles dudit achat qui ont été retournés. REMARQUE : les retours partiels ne peuvent pas être traités en magasin et font l'objet d'un processus de retour distinct.
- 5.6. **Limitations du FLX CASH.** L'échange de FLX CASH est limité à 200 000 points par mois civil. Le FLX CASH ne peut pas être :
- (i) utilisé avec un coupon ou une offre reçus dans le cadre de votre participation à l'enquête Customer Pulse ;
  - (ii) utilisé avec plusieurs codes de réduction (ex. : réduction étudiante) ;
  - (iii) appliqué par les membres pour les commandes effectuées par le personnel en magasin (ex. : l'équipe du Service client de Foot Locker), les réservations en ligne/les envois lors de la sortie de baskets, les frais d'envoi ou d'autres frais applicables ;
  - (iv) vendu, troqué, transféré ou échangé contre de l'argent ;
  - (v) cumulé avec d'autres Récompenses FLX CASH dans le cadre de la même transaction ;
  - (vi) utilisé pour acheter des cartes-cadeaux. Une transaction utilisant du FLX Cash ne peut pas inclure de carte cadeau, et ces dernières doivent être achetées séparément.

## 6. **DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Foot Locker accorde la plus grande importance à la protection de vos données à caractère personnel. Veuillez consulter notre [Déclaration de confidentialité des clients](#) et notre [Déclaration sur les cookies](#) pour en savoir plus sur la façon dont nous traitons vos données à caractère personnel.

## 7. **COMMUNICATIONS RELATIVES À FLX**

Si vous souhaitez rester informé des remises spéciales et des récompenses exclusives, veuillez vous abonner à nos communications marketing (« **Communications FLX** »). Vous êtes libre de retirer votre consentement à tout moment. Veuillez noter toutefois que cette désinscription ne concerne pas les communications transactionnelles (ex. : les communications concernant le statut de votre adhésion à FLX).

## 8. **INACTIVITÉ**

Foot Locker désactivera votre Compte en cas d'inactivité (c'est-à-dire si vous n'avez effectué aucun achat, n'avez échangé aucun point, ne vous êtes pas connecté à votre Compte et n'avez effectué

aucune activité générant des points autre qu'un achat) sur une période de deux années consécutives. En cas de désactivation, vous pourrez vous connecter à votre Compte mais ne serez plus membre FLX. Vous aurez toujours un identifiant et mot de passe. Votre Compte sera supprimé conformément au délai de conservation légal applicable aux achats, à moins que vous n'entreprenez une action sur votre Compte.

## 9. MODIFICATIONS, RÉSILIATION OU EXCLUSION DU PROGRAMME D'ADHÉSION DE FLX

- 9.1. **Désactivation.** Vous pouvez désactiver votre Compte à tout moment en contactant le Service client aux coordonnées indiquées sur notre site. La désactivation de votre compte FLX n'a aucune conséquence sur les autres comptes que vous pourriez détenir auprès de l'une des sociétés du groupe Foot Locker, ni sur vos préférences concernant la réception d'e-mails marketing de la part des marques de la famille Foot Locker. Vous pouvez résilier ces inscriptions séparément. Si vous désactivez votre Compte ou si ce dernier est supprimé pour quelque raison que ce soit, son solde de points sera perdu.
- 9.2. **Modifications.** Sous réserve de la législation applicable, Foot Locker peut, à sa seule discrétion, résilier, désactiver, modifier, limiter, suspendre ou modifier le programme d'adhésion de FLX et/ou les présentes Conditions générales, les règles, les règlements ou les avantages à tout moment, sans préavis ni justification, même si ces modifications altèrent la possibilité de gagner ou d'échanger des points. Il est de votre responsabilité de vérifier ou de relire les présentes Conditions générales de temps à autre pour vous tenir informé de toute modification. Cependant, Foot Locker peut, à sa discrétion, informer les membres de tout changement important trente jours avant la date d'entrée en vigueur de ce changement (ou au titre d'autres exigences prévues par la législation applicable). Les notifications de modification peuvent être communiquées via des publications dans le tableau de bord de FLX ou par e-mail.
- 9.3. **Interprétation.** L'interprétation des présentes Conditions générales est à la seule discrétion de Foot Locker. Le fait que Foot Locker n'exerce pas ou ne fasse pas appliquer un droit ou une disposition des présentes ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition.
- 9.4. **Exclusion du programme d'adhésion de FLX.** Foot Locker se réserve le droit d'examiner l'activité du compte afin de déceler d'éventuelles activités qui ne respecteraient pas l'utilisation prévue de FLX ou seraient interdites par les présentes Conditions générales. Foot Locker peut, à sa seule discrétion, établir d'éventuelles violations. En cas de suspicion de fraude, de fausse déclaration, d'abus ou d'infraction relative aux présentes Conditions générales, Foot Locker se réserve le droit de prendre les mesures administratives et/ou légales appropriées, telles que la résiliation de votre adhésion au programme FLX. Si votre Compte est désactivé ou supprimé pour quelque raison que ce soit, tous les points associés à ce Compte seront perdus.

## 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Foot Locker décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de dysfonctionnement de FLX et de toute conséquence en découlant. De même, Foot Locker décline toute responsabilité en cas de perte ou de préjudice résultant de la suspension, de la modification, de la résiliation ou de toute autre action liée à l'adhésion à FLX, dans la limite autorisée par la législation en vigueur. En

participant, vous acceptez que Foot Locker, sa société mère, ses filiales, ses sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants, employés et représentants respectifs ne soient pas tenus responsables à votre égard ou à l'égard de tiers des : (a) préjudices découlant de votre participation à FLX dans le Pays participant, sauf dans la mesure où ils résultent d'une faute intentionnelle, d'une imprudence ou d'une négligence grave de Foot Locker ; (b) pertes ou préjudices indirects, spéciaux, punitifs, exemplaires, aggravés, accessoires ou consécutifs, y compris les manques à gagner, que ces pertes ou préjudices aient été prévisibles ou non, et que nous ayons été ou non informés de leur éventualité. Ces limitations s'appliquent pleinement à l'ensemble des réclamations et théories de responsabilité autorisées par la législation applicable.

## **11. DROIT APPLICABLE**

Les présentes Conditions générales sont régies par la législation du Pays participant dans lequel vous résidez, sous toutes réserves des recours dont vous disposez en vertu de la législation obligatoire applicable. Les litiges découlant des présentes Conditions générales et du programme d'adhésion à FLX, ou s'y rapportant, seront soumis au tribunal compétent du Pays participant où vous résidez.

Si une partie des présentes Conditions générales est jugée inapplicable pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions desdites Conditions générales resteront pleinement effectives et applicables.

## **12. QUESTIONS**

Si vous avez des questions concernant FLX, veuillez consulter notre [FAQ](#). Vous pouvez également contacter notre Service client via le formulaire de contact de notre site, nous envoyer un e-mail, utiliser notre chatbot ou chatter en direct avec un agent de notre Service client. Veuillez consulter notre page de contact [ici](#).

Dernière mise à jour : juin 2025